

Équipe de travail informelle multipartite chargée de fournir des recommandations Au Bureau du CCP sur la situation du financement de l'ONUSIDA (immédiate et durable)

Compte-rendu de la deuxième réunion

La deuxième réunion de l'équipe de travail informelle multipartite responsable d'adresser des recommandations au Bureau du CCP sur la situation du financement de l'ONUSIDA a eu lieu le 21 juillet 2022. Il s'agissait d'une réunion hybride ; les membres de l'équipe de travail participaient virtuellement et il y avait une participation en présentiel dans la salle de réunion Kofi Annan du centre mondial de l'ONUSIDA à Genève.

Messages d'accueil, présentations et approbation des méthodes de travail de l'équipe et de l'ordre du jour de la réunion

Le coprésident de l'équipe de travail, Dr Mohamed Chakroun (Tunisie), a commencé la réunion en accueillant les membres de l'équipe de travail. A la demande du coprésident, les membres de l'équipe de travail se sont présentés.

L'approbation du rapport de la première réunion de l'équipe de travail a été retardée, car d'autres éléments soulevés lors de cette réunion devaient être intégrés au document : les effets des allocations de financement pour le Programme conjoint, et l'incapacité du Secrétariat à verser la deuxième tranche de financement aux Coparrainants sur la capacité de ces derniers, et l'importance de prendre contact avec les bailleurs de fonds qui ont réduit leur contribution au Programme commun. Il a été convenu qu'une version révisée du rapport de la première réunion serait distribuée aux membres de l'équipe de travail pour le vendredi 22 juin 2022. L'absence d'objection d'ici la fin de la journée du vendredi 22 juin 2022 sera considérée comme une approbation dudit rapport.

L'équipe de travail a approuvé ses méthodes de travail ; l'objectif étant d'avoir un ensemble de recommandations destinées à résoudre la crise actuelle (et de les envoyer au CCP par voie électronique d'ici le 30 juillet) et un autre ensemble de recommandations sur le financement pérenne de l'UBRAF, dans le cadre du Dialogue sur le financement de l'ONUSIDA qui aura lieu en octobre 2022 (et de les envoyer au CCP pour examen lors de sa réunion de décembre 2022). Les méthodes de travail de l'équipe sont jointes au présent rapport de réunion.

Examen des options pour la mobilisation des ressources

L'autre coprésidente de l'équipe de travail, Mme Julia Martin (États-Unis d'Amérique), a orienté les discussions de l'équipe de travail, de manière plus approfondie, sur les options possibles de mobilisation des ressources en s'appuyant sur la note conceptuelle pour la deuxième réunion, qui avait été plus élaborée après la première

réunion de l'équipe de travail. Les discussions ont porté sur les options de financement à court terme.

1. *Gestion des fluctuations monétaires*

Deux options ont été proposées pour prendre en compte les répercussions des fluctuations monétaires sur la mobilisation des ressources de l'ONUSIDA.

Option 1.1 : *Les gouvernements sont priés d'augmenter leurs engagements de financement prévus pour 2022 et 2023 en faveur du Programme conjoint avec des fonds équivalents à la perte de fonds résultant de la variation importante du taux de change (sous forme d'estimation ou de chiffres réels à la fin de l'exercice).*

Option 1.2 : *Les bailleurs de fonds de l'ONUSIDA envisagent l'utilisation d'un protocole d'accord avec des taux de change préférentiels (déterminés par le bailleur de fonds) dans le cadre du Programme conjoint.*

L'équipe de travail a approuvé ces recommandations et a convenu qu'elles devaient être mises en place immédiatement. Les membres l'équipe de travail ont convenu que ces options présentent peu de risques, mis à part le fait que les bailleurs de fonds peuvent ne pas répondre positivement aux demandes. Le Secrétariat de l'ONUSIDA pense que l'option 1.1 pourrait générer 12 millions de dollars (US) pour aider à contribuer à court terme au Programme conjoint.

Il a été convenu que le Secrétariat préparera une lettre pour le 29 juillet demandant aux bailleurs de fonds dont les contributions ont été affectées de manière négative par les fluctuations monétaires de compenser les déficits de financement liés aux devises. Il a également été convenu que les Pays-Bas et les États-Unis allaient travailler avec le Secrétariat pour programmer des appels avec ces bailleurs de fonds, afin de les encourager à agir sur les répercussions de ces fluctuations monétaires.

2. *Co-investissement dans le Fonds mondial et le Programme conjoint*

2.1 *Annonces simultanées de co-investissement au Programme conjoint et au Fonds mondial*

L'équipe de travail a approuvé l'option 2.1 et a recommandé de demander immédiatement aux pays d'annoncer leur soutien au Programme conjoint en même temps qu'ils annoncent leur contribution/engagement au Fonds mondial. Les pays sont en train de prendre des décisions sur leur contribution au Fonds mondial dans le cadre de la septième reconstitution des ressources ; c'est le moment idéal pour mettre en place cette option. Une double annonce lors de la conférence de reconstitution des ressources pourrait être soit une nouvelle annonce sur le financement pour le Programme conjoint ou un rappel et une valorisation de l'engagement financier déjà pris pour l'année 2022. Dans les deux cas, une annonce permettra de donner de la visibilité au lien entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA.

2.2 S'engager à investir de manière proportionnée au Programme conjoint

L'équipe de travail a exploré plusieurs aspects de l'option 2.2. L'équipe de travail a noté que 8 à 10 pays contribuent activement au financement du Fonds mondial, mais peu au financement du Programme conjoint. Le fait de défendre un investissement proportionné ou pertinent à la fois dans le Fonds mondial et dans le Programme conjoint a été considéré comme présentant peu de risques pour les deux organisations. Une approche a été proposée pour identifier les pays dont la contribution au Programme conjoint est jugée insuffisante par rapport à la contribution au Fonds mondial ; il s'agit de comparer le pourcentage des contributions d'un pays bailleur de fonds à l'UBRAF avec sa contribution obligatoire à l'Organisation mondiale de la santé comme référence. Toutefois, bien qu'il n'existe pas d'approche unique ou directe de référence, les bailleurs de fonds du Fonds mondial qui contribuent de manière limitée à l'ONUSIDA pourraient et devraient être contactés pour discuter de la nécessité d'un financement intégral de l'ONUSIDA dans le but de soutenir le travail du Fonds mondial.

Il a été convenu que le Fonds mondial élaborera une liste de bailleurs de fonds avec le Programme conjoint, afin d'identifier des objectifs de plaidoyer. L'équipe de travail a convenu que le Secrétariat devait contacter immédiatement les 8 à 10 pays qui contribuent de manière importante au Fonds mondial, mais peu au Programme commun. Il devra demander à chacun de ces bailleurs de fonds un financement immédiat supplémentaire de 3 millions de dollars (US) pour aider à résoudre la crise actuelle de financement de l'ONUSIDA. Il a été convenu de cibler les bailleurs de fonds qui ont réduit leurs contributions au Programme conjoint pour mener des actions spécifiques de plaidoyer et de mobilisation des ressources. Il a été convenu que les messages et les approches stratégiques de plaidoyer sur la proportionnalité entre les contributions aux deux organisations sont une problématique à plus long terme qui allait nécessiter une réflexion et une discussion plus approfondies.

2.3 Attribution au Programme conjoint des 5 % réservés au Fonds d'assistance technique

L'équipe de travail a eu une discussion approfondie sur l'option 2.3. Aujourd'hui, plusieurs pays (dont l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni) réservent une partie de leur contribution au Fonds d'assistance technique liée à la mise en place des subventions du Fonds mondial. Le Secrétariat explique que le fait de concentrer les efforts de mobilisation des ressources sur cinq pays qui soutiennent le Fonds mondial mais ne contribuent pas de manière proportionnée au Programme conjoint et sur les 5 % réservés de leur allocation à la lutte contre le sida, permettrait de générer 27 millions de dollars (US) supplémentaires.

Toutefois, il est à noter qu'une proposition destinée à réserver ce montant au Programme conjoint se heurterait à plusieurs difficultés et complexités. Certains montants affectés au VIH permettent de financer l'assistance technique de l'ONUSIDA, mais également d'autres partenaires techniques qui couvrent les besoins pour la tuberculose et le paludisme. En outre, le fait de réserver des fonds pour l'assistance

technique réduit le montant total disponible pour le financement par le Fonds mondial par le biais des enveloppes nationales.

Il a été observé que le Programme conjoint est en train de fournir une assistance technique et un travail normatif considérables grâce à ses fonds opérationnels de l'UBRAF. L'attribution de montants, normalement affectés à l'assistance technique mondiale, aux fonds opérationnels de l'UBRAF permettrait de renforcer la contribution du Programme conjoint aux programmes du Fonds mondial dans les pays. L'équipe de travail a également discuté de la mesure dans laquelle le financement de l'assistance technique actuel est versé aux Coparrainants ainsi qu'au Secrétariat, car un membre de l'équipe de travail issu des Coparrainants a fait remarquer que les Coparrainants ne reçoivent actuellement aucun financement directement de la part du dispositif d'assistance technique.

L'équipe de travail a convenu que l'option 2.3 n'est pas assez aboutie pour être mise en place immédiatement et qu'elle nécessite une étude et une collecte de données supplémentaires. Il a été convenu que l'équipe de travail utiliserait comme modèle le montant des États-Unis réservé à l'assistance technique et analyserait la manière dont la France et l'Australie mettent en place leur assistance technique lors de leurs réunions d'automne.

2.4 Le Fonds mondial agit en tant que « garant » pour que l'UBRAF soit intégralement financé

Dans le cadre de cette option, le Programme conjoint ferait tout son possible pour mobiliser un financement intégral pour l'UBRAF. Dans le cas où le Programme conjoint ne parviendrait pas à mobiliser l'intégralité des fonds, le Fonds mondial interviendrait pour combler tout déficit.

Le membre de l'équipe de travail issu du Fonds mondial a indiqué que des discussions devraient avoir lieu au sein des deux entités, le Fonds mondial et le Programme conjoint, et entre les deux organisations, sur la faisabilité de l'option et les risques qui pourraient y être associés. À ce titre, d'autres options ont été envisagées pour combler les déficits de financement du Programme conjoint, à savoir l'utilisation des fonds de subvention non dépensés, plutôt que le report de ces fonds sur la prochaine reconstitution.

L'équipe de travail a convenu que cette option n'est pas appropriée pour une mise en place immédiate, mais qu'elle doit être discutée plus en détail par l'équipe de travail à l'automne. Et, dans le cadre de cette discussion, l'équipe de travail a décidé qu'il fallait se concentrer sur la manière dont les pays prévoient et planifient l'assistance technique avec leurs subventions du Fonds mondial.

3. Solidarité et engagement du CCP

3.1 Engagement des 22 États membres du CCP :

- *Les États membres du CCP bailleurs de fonds sont invités à augmenter leur contribution (volontaire) au Programme conjoint à hauteur de 1 million de dollars (US)*
- *Les pays du Programme sont invités à contribuer à hauteur de 500 000 dollars (US) au Programme conjoint*

Contrairement à l'option 2.2, qui se concentre sur les bailleurs de fonds dont la contribution au Programme conjointe est insuffisante (par rapport à leur contribution au Fonds mondial ou au pourcentage de leurs contributions évaluées à l'OMS comme référence), le premier élément de l'option 3.1 se concentre sur les bailleurs de fonds actuels de l'ONUSIDA (membres du CCP), et notamment ceux qui sont déjà des donateurs fidèles. Le deuxième élément de l'option 3.1 se concentre sur les pays du Programme, dans le but d'utiliser une contribution limitée au Programme conjoint pour démontrer l'appropriation et le soutien du travail du Programme conjoint dans chaque pays.

L'équipe de travail a approuvé ces options pour une action immédiate. Le Secrétariat a été chargé de rédiger deux séries de lettres, l'une adressée aux membres du CCP bailleurs de fonds demandant à chaque pays du Programme conjoint une augmentation de leur contribution d'au moins 1 million de dollars (US), et l'autre adressée aux pays du Programme leur demandant une contribution à hauteur de 500 000 dollars (US). Il a été convenu que le Secrétariat fournira à l'équipe de travail une liste des États membres qui entrent dans chacune des catégories décrites dans l'option 3.1. Les coprésidents de l'équipe de travail travailleront ensuite avec le Secrétariat pour programmer des appels avec les pays (y compris avec plusieurs pays en même temps, le cas échéant). Ces appels permettront de faire les demandes aux parties concernées.

Lors de la discussion de l'option 3.1, l'équipe de travail a longuement débattu de certains bailleurs de fonds « non traditionnels », tels que l'Union européenne (qui assiste actuellement aux réunions du CCP en tant qu'observateur et contribue au Fonds mondial, mais pas directement au Programme conjoint) et la fondation Bill-et-Melinda-Gates (qui contribue à des projets spécifiques). Certains membres de l'équipe de travail ont remarqué que la fondation Bill-et-Melinda-Gates peut être particulièrement flexible. Efraim Gomez, le Chef de cabinet de l'ONUSIDA et le coordinateur de l'appui du Secrétariat à l'équipe de travail, a déclaré que le Secrétariat vérifierait en interne l'état actuel des discussions et de la planification de la mobilisation des ressources avec la fondation Bill-et-Melinda-Gates. Suite à la réunion de l'équipe de travail, le Secrétariat a fait savoir à l'équipe de travail que des discussions avec la fondation Bill-et-Melinda-Gates sur la nature et la durabilité de leur contribution à l'ONUSIDA étaient en cours et seraient approfondies. Toutefois, selon le Secrétariat, une demande pour un investissement unique à court terme à la fondation Bill-et-Melinda-Gates n'est peut-être pas l'option la plus efficace à ce stade de la situation.

Le Secrétariat s'est déjà engagé dans des efforts pour mobiliser des fonds auprès de la Commission européenne (CE). Aussi, l'ONUSIDA fait actuellement l'objet d'une

évaluation des piliers avec la CE. Il a été convenu qu'il était peu probable que ce problème soit résolu à court terme.

4. Engagement des pays du Programme

4.1 Engagement des pays du Programme à l'égard du plan de travail national du Programme conjoint

4.2 Engagement des pays du Programme au budget opérationnel de l'ONUSIDA

4.3 Accès au financement de l'assistance technique du Fonds mondial dans le pays

L'équipe de travail a convenu que cet ensemble d'options nécessite une discussion et une enquête plus approfondies de la part de l'équipe de travail. Ces sujets seront abordés lors des réunions d'automne de l'équipe de travail.

Conclusion et prochaines étapes

Mme Julia Martin a également mentionné qu'en plus des options à long terme abordées lors de cette deuxième réunion, l'équipe de travail veut encore explorer d'autres options à long terme. Il s'agit, par exemple, de la possibilité de recruter de nouveaux bailleurs de fonds parmi les gouvernements, les fondations et le secteur privé ; de partenariats innovants pour améliorer la collaboration entre les principales parties prenantes de la lutte contre le VIH ; de la justification des investissements, notamment par des propositions de valeur convaincantes ; de l'engagement avec des Coparrainants pour explorer la possibilité de transférer leurs ressources internes vers le financement de l'UBRAF ; des approches conjointes pour la mobilisation des ressources parmi les membres du CCP et exploiter pleinement la voix des ambassadeurs, des célébrités et des personnes influentes de l'ONUSIDA ; et d'assurer une communication opportune et de qualité sur le rendement des investissements de l'ONUSIDA.

Afin d'explorer ces possibilités et d'autres options de mobilisation des ressources à plus long terme, il a été convenu que l'équipe de travail allait exiger, lors de ses réunions d'automne, de recevoir des informations plus détaillées sur la stratégie de mobilisation des ressources de l'ONUSIDA pour 2022-2026. Il a également été convenu que la prochaine réunion de l'équipe de travail allait traiter de la capacité interne du Secrétariat à mobiliser des ressources.

Il a été convenu que l'équipe de travail recevrait, d'ici le vendredi 22 juillet 2022, des documents actualisés sur ses recommandations au Bureau du CCP. Les membres du CCP auront jusqu'à la fermeture des bureaux le vendredi 22 juillet 2022 pour approuver les documents.